

PLACE DE LA PRAIRIE PERMANENTE DANS LES SYSTÈMES D'EXPLOITATION

A FIN D'APPROCHER GLOBALEMENT LA PLACE QUE LES PRAIRIES PERMANENTES OCCUPENT DANS LES EXPLOITATIONS, NOUS AVONS CHOISI 8 EXPLOITATIONS agricoles suivies dans le cadre des réseaux « Éleveurs de Bovins Demain ». Les objectifs de ces réseaux sont les suivants :

— observer des « fermes de référence » représentatives de ce qui se passe ou peut se passer dans la petite région ;

— considérer dans son ensemble le système que représente l'exploitation ; ce système, pratiqué par un éleveur, est cohérent ;

— enregistrer les résultats techniques sur animaux et fourrages ainsi que les résultats économiques, ces derniers permettant de juger de l'intérêt du système. Le système peut ainsi servir de référence pour la vulgarisation.

Notre « entrée » dans les systèmes fourragers n'est donc pas la prairie permanente mais, compte tenu de l'importance de cette dernière, il n'est pas possible de l'ignorer. Pour s'en persuader, si toutefois cela était nécessaire, il suffit de rappeler les chiffres suivants, qui sont des statistiques nationales éloquentes (1979-1980) :

Surfaces fourragères (en 1 000 ha)

Surface agricole utile	32.150
Cultures de vente	13.581
Surface fourragère principale	18.569
— Prairies permanentes (dont 3.125 de pacages)	12.910 (soit 69 % de la S.F.P.)
— Prairies temporaires	2.950 (soit 16 % de la S.F.P.)
— Autres cultures fourragères (dont : 1.115 de maïs ensilage 1.000 de légumineuses)	2.709 (soit 15 % de la S.F.P.)

Troupeau (en 1000 équivalents-vache)

Vaches laitières et allaitantes	10.026
Autres bovins	6.261
Autres animaux	1.891
Total	18.178

Relation de la surface fourragère avec le troupeau

	toutes S.F.P.	S.F.P. sans pacages
Chargement (vache/ha)	1	1,2
Surface nécessaire par vache	1 ha	83 ares

Les 8 exploitations retenues et présentées dans les articles qui suivent ont été choisies dans 4 régions contrastées : la Normandie, la Franche-Comté, la Vendée et le Limousin. Les principales caractéristiques de ces régions sont présentées tableau I. Le lecteur pourra ainsi relativiser l'importance de la prairie permanente par rapport à la S.F.P., elle-même située par rapport à la S.A.U., et connaître le chargement globalement observé dans chaque région considérée.

Les systèmes d'exploitation présentés font tous appel à la prairie permanente dans des proportions très variables. Cette surface toujours en herbe est le plus souvent pâturée, mais parfois aussi ensilée ou fanée.

TABLEAU I
PRÉSENTATION STATISTIQUE DES SURFACES FOURRAGÈRES
ET DES TROUPEAUX DE NORMANDIE, FRANCHE-COMTÉ,
VENDÉE ET LIMOUSIN
(1979 - 1980)

	Normandie	Franche-Comté	Vendée	Limousin
<u>Surfaces Fourragères</u>				
Surface Agricole Utile (ha)	2 224 099	703 550	549 000	931 000
Cultures de vente (ha)	655 329	115 440	132 000	109 000
Surface Fourragère Principale (ha)	1 568 770	588 110	416 900	822 000
soit :	70 % SAU	84 % SAU	76 % SAU	88 % SAU
- prairies permanentes (ha)	1 315 936	479 550	178 000	655 000
soit	59 % SAU 84 % SFP	68 % SAU 82 % SFP	33 % SAU 43 % SFP	70 % SAU 80 % SFP
- prairies temporaires (ha)	} 252 834	45 200	120 200	} 167 000
- autres cultures fourragères (ha)		63 360	118 200	
<u>Troupeau (en équivalent-vache)</u>				
Vaches	1 148 209	326 800	275 000	483 000
Autres bovins	983 695	196 275	315 000	203 000
Autres animaux	28 000	19 925	11 700	159 000
Total	2 159 904	533 000	601 700	845 000
<u>Relation entre surfaces fourragères et troupeau</u>				
Chargement (équivalent vache/ha SFP)	1,38	0,91	1,45	1,05
Surface nécessaire (ares/équivalent vache)	73	110	68	97

Bien entendu, à travers la présentation de ces 8 exploitations-type, nous n'avons pas cherché à être exhaustifs mais plutôt à permettre de comparer les systèmes pour mieux en comprendre le fonctionnement global et ainsi mieux voir la place et l'utilisation qui est faite de la prairie permanente.